

2025-084



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :

L'an deux mil vingt-cinq le 3 novembre à 19h15

En exercice : 19

Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY

Présents : 17

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.

Votants : 19

Date de la convocation : 27/10/2025

Présents : Franck PAILLON, Michel BEGON, Christine SIMON, Serge ABOULIN, Laetitia PRADINES, Christiane PAUZON, Bernadette PELISSIER, Christian GIRARD, Gilles AUDRAS, Patrice LHOSTE, Raymonde HABOUZIT, Anne-Marie TORE, Denis CLAMENS, Roland SEUX, Valérie GAGNE, Sébastien GAGNE, Thierry SOLEILHAC.

Excusés :

Danièle VALLERY qui a donné procuration à Christiane PAUZON
Sabine JOUVHOMME qui a donné procuration à Laetitia PRADINES

Secrétaire de séance : Anne-Marie TORE

OBJET : BUGDET CENTRALES PHOTOVOLTAIQUES - LOCATION DE TOITURES

Monsieur le Maire rappelle la location des toitures du gymnase et du groupe scolaire depuis la mise en place des centrales photovoltaïques.

Les prix de location sont révisables chaque année et revalorisés suivant l'indice du coût de la construction, référence 2^{ème} trimestre, soit, selon état joint à la présente délibération :

- Toiture du groupe scolaire : 5 109.84 €
- Toiture du gymnase : 16 093.95 €
TOTAL : 21 203.79 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- DONNE son accord pour la mise en recouvrement de ces sommes au profit de la commune,
- AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches et signer tous les documents nécessaires à la concrétisation de ce dossier.

Le Maire,
Franck PAILLON

La secrétaire de séance,
Anne-Marie TORE



Fait et délibéré le 03/11/2025
Pour extrait certifié conforme





2025-076

ETAT LOCATION TOITURES POUR CENTRALES PHOTOVOLTAIQUES
ANNEE 2025

Indice de révision : indice du coût de la construction réf. 2^{ème} trimestre

2^{ème} trimestre 2016 : 1622

2^{er} trimestre 2025 : 2086

Variation : + 28.61 %

LOCATION TOITURE ECOLE

2016 : 3 973.13 €

$3\ 973.13 + (3\ 973.13 \times 28.61\%) = 5\ 109.84\ €$

LOCATION TOITURE GYMNASSE

2016 : 12 513.76 €

$12\ 513.76 + (12\ 513.76 \times 28.61\%) = 16\ 093.95\ €$

Récapitulatif : - Toiture du groupe scolaire : 5 109.84 €

- Toiture du gymnase : 16 093.95 €

TOTAL : 21 203.79 €

Le Maire,
 Franck PAILLON

